

Décembre 2025

les Échos de Vaour





Illustration de couverture :
Fawzi Berger

Vœux de la mairie

L'équipe de Coordination municipale vous donne rendez-vous pour fêter la nouvelle année, le dimanche 18 janvier 2026 à partir de 12h à la salle des fêtes, pour un repas partagé.

Apportez vos spécialités culinaires !

À l'issue du repas, Tia Loka vous invite à un bal musette !



Etat civil

■ Nous déplorons les décès de Monsieur Fernand Lafage survenu le 3 août, celui de Monsieur Yves Ramette, le 4 août, ainsi que celui de Madame Laure Littre, le 15 novembre 2025.



Le 11 novembre, après la cérémonie du dépôt de gerbe au monument aux morts, l'Arbre de la paix, un alizier, a été planté.

Édito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous tenez entre vos mains le dernier numéro du journal "Les Échos de Vaour" de cette mandature.

Nous voudrions en profiter pour vous remercier pour votre lecture, assidue ou dilettante ! Et pour remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à cette aventure à nos côtés depuis 6 ans. Ce furent des moments riches, parfois laborieux, mais toujours enthousiasmants !

Nous vous proposons des photos qui nous ont été envoyées par des Vaourais.es.

Belle fin d'année à chacune et chacun d'entre vous,

La commission communication :
Claire, Gérard, Ignace, Isabelle,
Leonore, Lisa et Thierry





Vie du village

Un médecin à Vaour

Bienvenue à Sandrine Di Meglio, médecin du cabinet médical de Castelnau de Montmiral.

Elle sera présente à Vaour chaque jeudi, jour de marché, au cabinet médical, 6 place du Coq, de 9h à 17h.

Pour prendre rendez-vous :
05 63 33 12 37 ou 07 68 70 89 22 (par SMS uniquement).



Louise, la nouvelle médiathécaire

Interview de Louise PUGLISI, médiathécaire à Vaour depuis le 1^{er} septembre 2025

■ Comment es-tu devenue bibliothécaire ?

J'habite à Saint-Antonin-Noble-Val. Je suis bibliothécaire depuis environ un an, suite à une reconversion professionnelle, j'étais orthophoniste.

Le plaisir de lire m'est venu très jeune, j'ai souvenir que je lisais à voix haute pour être dans l'ambiance. J'interviens auprès de classes et j'adore les voir captivées, dans l'attente de la suite de l'histoire.

Ma formation d'Auxiliaire de bibliothèque proposée par l'Association des Bibliothécaires de France, à Toulouse, m'a permis de visiter de nombreuses bibliothèques et de me former concrètement auprès des bibliothécaires de Saint-Antonin. J'ai également travaillé à la médiathèque de Laguépie, je suis ravie d'arriver à Vaour ! Je me sens à ma place dans ce métier qui me correspond bien.

■ Quels livres te passionnent ?

J'aime lire des romans et plus particulièrement des romans nordiques, des récits d'aventures, des romans historiques, des histoires de vie. J'adore aussi la littérature jeunesse : albums, romans, bandes dessinées.

Lors des séances de lecture, j'aime accompagner les enfants vers l'imaginaire. Il y a des grands classiques incontournables et aussi beaucoup de nouveautés. Il ne faut pas hésiter à demander des livres de thématiques diverses.

■ Quels livres ne lis-tu qu'à reculons ?

Les polars et thrillers, parce que j'ai peur !

■ Peux-tu nous décrire en quelques mots, la diversité des livres que l'on trouve dans la médiathèque de Vaour ?

Il y a environ 5 500 documents à la médiathèque de Vaour et plus de 20 000 sur notre réseau des médiathèques de la 4C. Toutes vos suggestions sont bienvenues !

On travaille également avec la Médiathèque Départementale du Tarn, pour enrichir et renouveler notre fonds. Pour Vaour, on fait deux échanges par an de 500 livres chacun.

Vous trouverez des livres documentaires, des BD et des mangas, des romans, des albums illustrés, des contes... Il y a également des documents en gros caractères et des livres audio.

Sans oublier les CDs et DVDs. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

■ La médiathèque a-t-elle des projets pour cette année ? Rencontres, conférences, ateliers d'écriture ?

Il y a des rendez-vous incontournables : la médiathèque participera au traditionnel goûter de Noël, il y aura un espace lecture avant et après le spectacle, retenez la date : **Mercredi 17 décembre** !

Durant L'été de Vaour, nous mettons à disposition le bibliobus. Avec ma collègue de la médiathèque du Pays Cordais, nous regroupons toutes les informations du réseau sur le portail internet : <https://reseaumediathèques.4c81.fr/>

Vous y retrouverez les événements et animations à venir, ainsi que des articles sur nos coups de coeur, la vie du réseau, les nouveautés...

Je réfléchis à quelques événements au cours de l'année, peut-être des ateliers pendant les vacances scolaires. Le village de Vaour a un super dynamisme, ce qui est très motivant.





Vie du village

Les 100 ans de madame Littre

Nous sommes venus rendre visite à Laure Littre pour ses 100 ans le 20 octobre 2025. Elle était entourée de sa famille, nous l'avons prise en photo avec son petit fils et sa compagne dans une chaleureuse ambiance. Cette dame a été au cours de sa vie, cuisinière essentiellement pour les repas de chasse. De nombreux trophées ornent d'ailleurs l'intérieur de sa petite maison.

Elle a été mariée à Moïse LITTRE né en 1927 et décédé en 2011. Il était né à Vaour route de la forêt.

Malheureusement, peu de temps après son anniversaire, Laure a été hospitalisée à l'hôpital d'Albi et y est décédée dans la nuit du 14 au 15 novembre.

L'équipe de coordination municipale présente toutes ses condoléances à la famille.



Hommage à Yves Ramette



Notre ami Yves Ramette nous a quittés cet été.

Sandrine, sa femme, ses enfants, son ami Paul, ses voisins et amis Mao et Leonore, nous essayons de vous parler de lui, de sa vie, mais c'est difficile, il y a tant à dire...

Yves est venu du nord de la France avec ses frères et ses parents. Victime d'un grave accident de chasse dans son enfance, il s'est battu longtemps pour récupérer son autonomie.

Il était investi dans la vie de la commune de Vaour. Paul, qui était employé municipal, lui a fait part des problèmes de matériel et Yves a prêté le sien et a ensuite fait acheter du matériel à la mairie sans aucun profit. Il était toujours prêt à aider ses voisins et amis.

Paul se souvient de bons repas et de vacances passées ensemble avec Sandrine et leurs enfants, Nicolas, Melissa et Alexis.

Yves, Mao et Leonore faisaient les foins ensemble, chacun sur son tracteur et malgré quelques galères, Yves était toujours de bonne humeur.

Depuis neuf années, Yves s'est battu face à la maladie avec Sandrine à ses côtés. Il était optimiste et disait : « J'en ai vu d'autres », mais il n'a pas pu remporter ce dernier combat.

Merci Yves, pour ta joie de vivre, ton amour pour ta famille et ton amitié !

Mais laissons la parole à son épouse Sandrine :

« Je voulais tout particulièrement remercier du fond du cœur mon beau-frère et ma belle-sœur Guy et Lydie, qui ont été à nos côtés jusqu'à la fin pour Yves. Ils nous ont énormément soutenus dans cette épreuve si difficile et nous l'avons traversée ensemble, soudés et unis, et ils sont encore présents aujourd'hui pour les enfants et moi-même.

Merci aussi à ma petite Barka, notre amie, qui a toujours été là dans les bons comme dans les mauvais moments.

Merci à mes enfants, Melissa, Nicolas et Alexis.

Notre force, c'est l'amour qui nous unit tous les quatre et nous permet de tenir le coup.

Je vous aime. »

Doudou nous a quittés

Surnommé Doudou, Fernand Lafage de son vrai nom, a passé la majeure partie de sa vie à Vaour... ou jamais bien loin.

Bénévole à L'été de Vaour dès les premières heures, à l'initiative du Centre de secours de Vaour avec ses 3 amis : Louis Alègre, Roger Mira et Claude Richard ; membre du Comité des fêtes du village, amateur de pétanque et de belote, bricoleur à la maison, trompettiste au Moulin d'Ardus (guinguette près de Mon-

tauban), membre de l'orchestre d'harmonie des Sapeurs pompiers de Montauban, pompier volontaire à Vaour...

Doudou, c'était un peu tout ça... sans oublier le foot, bien sûr.

Le foot, c'était sacré ! Pendant les années folles du Vaour Olympique, il a remporté de nombreux tournois avec son équipe, allant même jusqu'à battre Albi ou encore Graulhet !

Au début des années 1950, le jeune Doudou, originaire de Montauban, vient de terminer son service militaire. Souffrant d'asthme, il quitte la ville pour la campagne sur les conseils de son médecin. Il laisse la mécanique derrière lui pour embrasser, définitivement, les métiers du bois et de la forêt. Il a une vingtaine d'années quand il arrive à Vaour. Il est embauché comme chauffeur chez Noël Richard, marchand de bois et



Vie du village

charbonnier bien connu dans la région. Il y restera quelques années. C'est à cette période qu'il rencontre Jeanine, qui habite au Roudou et qui va devenir son épouse en 1952. Il part alors travailler dans la grande scierie Jonquet-Duport à Bruniquel avant de rejoindre son beau-père, Casimir Vigroux, exploitant forestier et scieur à Vaour. Il y travaillera comme chauffeur et débardeur sur le camion Berliet GLR - l'une des marques les plus emblématiques de camions - et sur les tracteurs Latil H14, un des premiers tracteurs équipés d'un treuil !

Jeanine et Doudou se plaisent à Vaour : Jeanine travaille comme cuisinière à l'Hôtel du Parc et lui dehors, en forêt. En 1972, ils s'installent dans la maison familiale à la sortie du village.

Les dix dernières années de sa carrière, Doudou est chauffeur d'engin à l'ONF pour en-

tretenir les espaces forestiers en Grésigne. Il a profité d'une retraite tranquille entre sa famille et ses amis, notamment ceux de l'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers. (voir photo. On notera que le nom indiqué sur la carte n'est pas Fernand mais André, son 2ème prénom, celui qu'il avait choisi.)

Doudou était le dernier témoin d'une époque. La disparition de ses amis et quelques soucis de santé l'avaient beaucoup affecté ces dernières années.

Il y a deux ans encore, on pouvait le croiser le matin à l'épicerie où il achetait son pain et sa Dépêche.

Doudou nous a quittés le 3 août 2025, à l'âge de 97 ans.

Propos recueillis auprès de Christian Lafage, son fils

**AMICALE DES ANCIENS
SAPEURS-POMPIERS**

MEMBRE ACTIF 2006

NOM : ... **LAFAGE**

PRENOM : ... **André**

GRADE :

C.I.S. : **VAOUR**

LE PRESIDENT
André Lafage

LE TITULAIRE
Christian Lafage

Notre marché



Voici quelques nouvelles de notre petit marché du jeudi matin. Il y a une nouvelle exposante : Zeem qui vend des samoussas, à emporter ou à déguster sur place. Ils sont végétaliens, composés de soja, oignons épices, pommes de terre et petits pois. Il y aura aussi du Tadka Dal, fait avec des lentilles et épices. Miam !

Nous, les commerçants du marché, nous sommes là tous les jeudis matin, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il fasse beau (plutôt rare en cette saison !) et nous vous attendons de pied ferme et avec le sourire !

Petite info : le jeudi 25 décembre étant férié, nous vous proposons un marché dans l'après-midi du mercredi 24, de 13h30 à 16h30, pour que vous puissiez y trouver vos dernières courses de Noël.

Par contre, le jeudi 1^{er} janvier, nous ferons comme vous : nous reposer, donc, pas de marché !

Sophia Boughlima, nouvelle paysanne à Vaour

Sophia et son compagnon Tom sont arrivés à Vaour en août 2022, en woofing à La Ferme des Amis. Le woofing se fait dans les exploitations qui cultivent en bio et accueillent des gens, le plus souvent des jeunes, dans un souci de formation en leur proposant le gîte et le couvert en échange de travail qui contribue à leur formation, habituellement pour une durée limitée.

Leonore Strauch accueille régulièrement des woofers, elle adore transmettre ses compétences. Sophia a fait la connaissance de Leonore et de ses savoirs-faire sur la laine par internet, elle a voulu faire du woofing à Vaour sur la ferme pour découvrir ce travail artisanal. Elle est maintenant compétente dans le travail de la laine, elle sait la nettoyer, la trier, la carder, la filer et la teindre. Cet échange lui a aussi permis de travailler avec les chèvres et vaches laitières de Leonore qui finalement l'ont plus attirée.

Sophia et Leonore ont constaté qu'elles avaient la même conception de la conduite d'un troupeau, qu'elles fonctionnaient bien ensemble dans le travail quotidien, Leonore a donc proposé à Sophia de rester, elle a accepté. Elle reprend la partie élevage avec les chèvres et les vaches, Leonore conserve les brebis et chèvres angora pour la production de laine et mohair.

Sophia et Tom sont ainsi devenus habitants de Vaour. Tous les deux apprécient le fonctionnement collectif et la dynamique du village, Sophia fait partie de la commission Transition écologique et a intégré l'équipe de Coordination en tant que secrétaire.

Elle est paysagiste de formation, elle vient de l'Aveyron où elle était autoentrepreneur pour la conception et l'entretien des espaces verts. Elle s'installe maintenant à Vaour comme éleveuse cotisante solidaire avec 30 chèvres laitières et 3 vaches Jersiaises. Leonore continue d'apporter ses conseils et participe au travail sur la ferme quotidiennement. La traite se fait à la main et la production de lait est principalement transformée en fromages lactiques, yaourts, fromages blancs et tomme, le tout vendu en direct sur les marchés locaux et à la ferme.

Les formalités ont été compliquées, elle a dû abandonner son statut d'autoentrepreneur pour devenir agricultrice puis avoir un numéro d'élevage. Leonore lui loue les terres et bâtiments nécessaires pour qu'elle ait le statut de cotisante solidaire. Elle fait partie de l'association « La Ferme des Amis » qui permet de vendre ensemble sur les marchés les productions de chacune.



Vie du village

Julie Rigou, créatrice de jeu à Vaour

■ Peux-tu nous présenter le jeu que tu as créé en quelques mots ?

Devin'emoi est un jeu à mi-chemin entre le jeu d'ambiance et le jeu de communication. Il permet de mieux se connaître, se (re)découvrir et se dévoiler, tout cela avec une pointe de piment et une bonne dose d'humour et de légèreté ! Devin'emoi se joue en famille (dès 10 ans) ou entre amis (dès 16 ans). La règle est simple : un joueur pose une question, parmi les trois piles de questions classées selon l'âge et le degré d'intimité des joueurs et les autres y répondent anonymement. Puis tout le monde doit deviner "Qui a dit quoi ?".

C'est un jeu qui crée du lien, renforce la complicité tout en développant son intuition et son esprit de déduction. Il y a des questions qui viennent nous interroger sur notre personnalité, nos habitudes, nos émotions, ou encore nos peurs...

Quelques exemples de questions : Quelle est la chose la plus stupide que tu aies faite ? Qu'est ce qui est sacré pour toi ? Quelle musique réveille ta sensualité ?

■ Comment est venue cette idée de créer un jeu ?

Je suis une grande joueuse depuis toujours, j'aime les jeux... de mots, de jambes, d'ambiance, de lettres... et j'adore organiser, animer des soirées, des olympiades, créer des jeux de pistes, des mots fléchés (comme ceux que je fais dans Les Échos



de Vaour)... Il y a 5 ans, lors d'une soirée entre amis l'idée m'est venue de se poser des questions, de répondre anonymement et de deviner qui a dit quoi. Et puis, au fur et à mesure, j'ai amélioré les règles, rajouté des supports... Avec le retour très enthousiaste des uns et des autres, j'ai décidé de me lancer dans l'auto-édition du jeu. Grâce à une campagne de financement participatif réussie, une première série de 1 000 exemplaires du jeu Devin'emoi va voir le jour d'ici fin décembre.

■ Qu'est-ce qui te motive et/ou te fait peur dans cette aventure ?

Quand j'ai vu l'engouement autour de ce jeu, j'ai pris conscience de son potentiel fédérateur et libérateur. De voir les gens rire, se dévoiler, se rencontrer grâce à ce jeu m'a vraiment motivée à continuer de le faire connaître au grand public !

Et je me suis rendue compte qu'il pouvait s'adapter à tous types de contextes et de publics : familles, soirées, stages artistiques ou de développement personnel,... Peut-être que le jeu peut également être utilisé dans les écoles, les EHPAD, ou les entreprises comme outil pédagogique pour créer de la cohésion ou aborder des sujets sensibles.

J'espère réussir à le commercialiser largement. Et pourquoi pas vivre de ma création, ce serait génial !

Ce qui peut me faire peur, c'est que je me lance dans la grande aventure de l'auto-édition, cela va me demander beaucoup de temps et d'énergie pour faire connaître ce jeu, le commercialiser. Et je n'ai peut-être pas les connaissances suffisantes de ce milieu...

Malgré tout, je suis très optimiste quant à l'avenir de Devin'emoi et qui sait, peut-être qu'un jour il sera édité à l'international !

Plus d'infos : www.devinemoi.org ou artempo33@gmail.com

SCI¹ de l'Hôtel du Nord, une aventure collective

En juin 1992, plusieurs dizaines de personnes se retrouvent pour créer la SCI de l'Hôtel du Nord en vue d'acheter l'Auberge du Chasseur. Le propriétaire, Yves Vaissière, voulait que le bâtiment soit utile au village. Les années précédentes il avait mis à disposition le lieu à L'été de Vaour qui était alors un tout jeune festival.

■ Courir en Grésigne

Tout avait commencé par des discussions dans le fourgon de Pierrot Andrieu qui emmenait un petit groupe de Vaourais courir en Grésigne. Nous savions que le bâtiment était en vente, qu'il était utile à L'été de Vaour. Nous nous sommes dit que ce n'était pas le rôle du festival de l'acheter, ni celui de la commune. Nous

avons alors décidé de prendre les choses en main et pour cela de créer une société civile immobilière pour acquérir le bâtiment. Nous n'avions qu'une vague idée de ce que nous en ferions.

Dans les 26 personnes qui ont créé la SCI, il y avait un fort noyau de personnes impliquées dans le festival. Elles ont sollicité leurs relations, leurs amis et leur famille. Ensemble, nous ne réunissions pas une somme suffisante. Le propriétaire a choisi de devenir associé et nous avons pu acheter à un prix très favorable négocié par Éliette Andrieu.

Il y avait bien sûr beaucoup de travaux à faire, nous avons fait appel à des entreprises locales et nous avons aussi fait une partie des travaux, chacun avec ses compétences. Un des associés, qui avait

comme hobby de travailler le bois, a pris une fenêtre pour remplacer un montant pourri et a, de fil en aiguille, refait complètement la fenêtre.

■ Des subventions et un emprunt

La SCI a demandé des subventions au département pour la création d'un gîte rural, ce qui a été simple, et à un fonds européen, ce qui a été plus compliqué. Heureusement nous avons eu l'aide des animatrices du GREAVI². Ce n'était pas suffisant, nous avons donc emprunté, l'enjeu était d'être capable de le rembourser. En 2000, pour faire une seconde tranche de travaux, nous avons fait une augmentation de capital, nous sommes passés de 22 à 41 associés.



Vie du village

■ Réunions trimestrielles

Nous avons vite pris l'habitude de faire des réunions trimestrielles avec un repas préparé par des associés. Au début de la journée, du temps était consacré aux travaux, des femmes de notre groupe ont choisi la décoration des chambres qui ont été baptisées de leurs prénoms. Nous faisions ensuite notre réunion. C'est au cours de ces réunions que nous avons décidé de faire un gîte rural. L'idée, un moment envisagée, de faire un gîte de groupe, a finalement été abandonnée. Nos décisions étaient prises à l'unanimité à l'issue de discussions animées.

À chaque fois, les associés recevaient un compte-rendu ce qui a permis à ceux qui étaient peu présents, du fait de leur éloignement, de se sentir appartenir à la SCI.

■ Fêtes et portes ouvertes

Nous avons aussi fait des fêtes auxquelles nous avions convié des amis non associés. L'une de ces fêtes a réuni nos amis anglophones de Vaour. À l'occasion de portes ouvertes, nous avons rencontré des Gaillacois qui étaient venus manger à l'Auberge du Chasseur réputée pour sa cuisine. Certains y avaient fait leur repas de noce. À cette époque, la cuisine était faite par Mme Tabarly, elle organisait parfois des soirées pour les jeunes adultes de Vaour qui en ont gardé un souvenir

marquant, certains sont devenus associés de la SCI.

■ Les locations du gîte

Nous avions fait des emprunts que nous avions à rembourser, nous étions un gîte adhérent des Gîtes de France qui a longtemps proposé le plus grand nombre de couchages dans le département. Il était possible de le louer pour les vacances, les week-ends à la belle saison mais aussi l'hiver bien que le gîte ait été difficile à chauffer. L'été de Vaour l'a loué pendant le festival, il a servi à accueillir les artistes et certaines années l'équipe des bénévoles. Il a aussi hébergé des troupes accueillies en résidence.

Nous avons ainsi été en mesure de rembourser notre emprunt sans solliciter les associés, ce que nous avions prévu de faire en cas de besoin.

Les associés accueillaient les locataires et ont souvent fait le ménage, il nous est arrivé de faire appel à l'ADMR. Une associée a fait le ménage jusqu'à plus de quatre vingt deux ans. Puis avec la lassitude et l'âge, nous avons décidé en 2006 de mettre en vente le bâtiment. Alain Chauvin, qui avait fait partie des premiers associés, l'a acheté en avril 2008. La SCI a été dissoute en juin 2008, Thérèse Du lieu et Gérard Lanoye ont été les gérants du début à la fin.



Les associés ont apprécié de l'avoir vendu à Alain Chauvin qui l'occupe dans l'esprit qui avait été le nôtre en mettant à disposition le bâtiment pour diverses occasions et manifestations.

Gérard Lanoye

La suite de l'aventure collective sous l'égide d'Alain Chauvin dans un prochain Échos de Vaour.

1. Société Civile Immobilière

2. Association de Pays Grésigne Aveyron Viaur devenu France Services et Espace de Vie Sociale





Extraits des Conseils municipaux

Les compte-rendus complets sont consultables en mairie ou sur le site internet www.vaour.fr

■ Conseil municipal du 10 avril 2025

- **Vote du budget primitif 2025 de la commune de Vaour**

(Un budget primitif est le seul document budgétaire au sens strict qui soit obligatoire. C'est un acte de prévision et d'autorisation : les recettes et les dépenses inscrites sont prévues et ont un caractère estimatif. Ce qui signifie que la prévision pourra être revue par la suite.)

Budget Primitif de l'année 2025 équilibré ainsi :

Investissement : Dépenses : 405 217 € / Recettes : 405 217 €

Fonctionnement : Dépenses : 4 621 515 € / Recettes : 4 621 515 €

- **Vote du budget Primitif 2025 de la régie des Transports**

Budget Primitif de la régie des Transports de l'année 2025 équilibré ainsi :

Investissement : Dépenses : 28 000 € / Recettes : 28 000 €

Fonctionnement : Dépenses : 66 950 € / Recettes : 66 950 €

- **Vote du budget Primitif 2025 de la MSAP (France services)**

Budget Primitif de la MSAP (France Services) 2025 équilibré ainsi :

Investissement : Dépenses : 6 104 € / Recettes : 6 104 €

Fonctionnement : Dépenses : 75 034 € / Recettes : 75 034 €

- **Vote des taux de la fiscalité locale 2025**

Décision de ne pas augmenter les impôts en 2025 et de voter les taux suivants :

- Foncier Bâti : 41,69 %

- Foncier Non Bâti : 47,86 %

- Taxe d'Habitation : 13,67 %

- **Vote des subventions communales aux associations**

Attribution des subventions communales à plusieurs associations locales dont l'activité contribue à l'intérêt public de notre commune par le renforcement des liens sociaux et de l'animation du village, et l'organisation d'activités qui répondent à l'attente des habitants.

Le calcul du montant de ces subventions résulte d'un examen attentif des demandes déposées par les associations.

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES	MONTANT ATTRIBUÉ EN 2024	MONTANT ATTRIBUÉ EN 2025
GRÉSIGNE EN FUGUE	500 €	300 €
PAROLE DE FEMMES	300 €	300 €
ASSOCIATION PCV	400 €	300 €
RESTOS DU COEUR	700 €	750 €
POMPIERS DE VAOUR	300 €	300 €
FAMILLES RURALES DU CAUSSE	1000 €	1000 €
ADMR	1000 €	1000 €
L'ETÉ DE VAOUR	3 500 €	3 500 €
JOUR DE FÊTES	200 €	100 €
ROCK D'ANGLARS	100 €	100 €
COMPAGNIE IZI		200 €
IHM		450 €
COOP SCOLAIRE DE PENNE		160 €
COOP SCOLAIRE DE VAOUR		420 €
TOTAL	8 000 €	8 880 €

■ Conseil municipal du 12 juin 2025

- **Abrogation de la délibération du 20 octobre 2023 sur l'implantation d'une antenne relais.**

De nouveaux éléments liés au principe d'égalité amène la mairie à reconsidérer la décision d'implantation d'une antenne relais à Vaour.

- **Suppression et création d'un emploi permanent**

Compte tenu d'un avancement de grade, il convient de supprimer et créer l'emploi correspondant : suppression de l'emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe et création de l'emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à compter du 1er octobre 2025.

- **Adhésion au service RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données) de l'Association des Maires et des Élus Locaux du Tarn et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD).

Le non-respect des nouvelles obligations de la réglementation européenne RGPD entraînant de lourdes sanctions, l'Association des Maires et des Élus Locaux du Tarn a décidé de mutualiser son expertise tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités.

La nomination d'un délégué à la protection des données constitue une obligation légale.

■ Conseil municipal du 17 juillet 2025

- **Demande auprès de la Préfecture pour l'implantation d'un pylône de communications mobiles**

Suite à l'abrogation de la délibération du 20 octobre 2023 sur l'implantation d'une antenne relais et après avoir organisé plusieurs réunions publiques sur le sujet, le groupe de coordination municipal a décidé de faire une demande officielle auprès de la préfecture du Tarn d'implantation d'un pylône de communications mobiles.

- **Instauration du Droit de Préemption Urbain**

La communauté de communes, en concertation avec les communes membres a décidé d'instaurer le droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines et des zones à urbaniser délimitées par le PLUi en vigueur.

Délégation aux communes l'exercice de ce droit de préemption urbain. Délibération de la commune de Vaour en ce sens.

- **Signature d'une convention avec la Fondation 30 millions d'amis** pour la réalisation de campagnes de capture et de stérilisation de chats errants dont la prolifération provoque des nuisances.



Une journée de chasse à la Toussaint

En introduction de cet article, nous souhaitons rappeler que nous ne publions pas dans le « courrier des lecteurs » des courriers non signés. Les personnes nous ayant écrit souhaitent garder l'anonymat. Voici pourquoi nous ne publions qu'une synthèse de leur courrier car il nous semblait important de relayer les faits énoncés ci-dessous.

L'équipe de coordination municipale a reçu plusieurs plaintes d'habitants dont un courrier de quelques habitants de Vaour protestant contre l'action de chasse qui a eu lieu un dimanche après-midi pendant les vacances de la Toussaint :

« Vacances de la Toussaint, un dimanche après-midi semi pluvieux à Vaour... Avec nos enfants on tente de prendre l'air entre les gouttes... Dans le pré à côté de chez nous, en plein bourg... Et puis on est saisi par un coup de fusil nous paraissant un peu trop audible pour être vrai... On entend des chiens hurler... On voit un cerf courir encerclé de ces canidés qui semblent hurler leur désespoir, dans la plaine juste à côté du pré, juste

à côté des maisons... un deuxième coup de fusil retenti, puis un troisième, toujours aussi près de nous, beaucoup trop près. »

Une action de chasse pas comme les autres puisqu'elle s'est déroulée dans un triangle délimité par les zones d'habitation située entre la Bole, Péchoulié et les logements de l'ancienne gendarmerie et la cité Tarn-Habitat.

Ce groupe de personnes parle aussi de sa peur, pour ses enfants, pour elleux, peur des balles perdues : « **Ce dimanche 26 octobre 2025, vous étiez bien trop près des habitations, (...) nous sommes rentrés nous réfugier, enfermés chez nous, apeurés et écœurés.** »

La question est posée : « **Alors qu'a-t-on comme solution pour cohabiter sereinement tous ensemble ? Concrètement ?** »

Il y a actuellement trois sociétés qui pratiquent la chasse à Vaour, c'est à dire qui ont des droits de chasse sur des terres vaouraises.

La société Roussayrolles/Vaour s'est scindée en deux au début de la saison 2025.

La société de Roussayrolles est maintenant présidée par M. Didier BARGIACCHI et ne pratique plus la chasse le dimanche sur Vaour.

La nouvelle société Vaouraise dont le président fraîchement nommé est M. Gaël GAUBERT accueille de nombreux chasseurs résidant à Vaour.

Une autre société, basée sur la commune de Penne (Président : M. Luc RAMETTE) a elle aussi des droits de chasse sur Vaour.

Après prise d'information, la mairie atteste que l'action de chasse dénoncée dans ce courrier ne concerne pas les chasseurs de la nouvelle société vaouraise, qui n'ont pas de droit de chasse dans le secteur Sacourieu, La Bole, Péchoulié.

Nous relayons les protestations de ces personnes afin que ce genre d'action située à l'intérieur de l'agglomération ne se reproduise plus. C'est pourquoi nous avons alerté l'Office Français de la Biodiversité ainsi que la Fédération Départementale des Chasseurs et que nous continuons de communiquer avec ces sociétés en exigeant le respect des règles élémentaires de sécurité.

Quel avenir pour les anciens captages d'eau de Vaour ?

Compte-rendu de l'Apéro Citoyens du 2 octobre 2025

Les anciens captages de la commune ne sont plus utilisés pour alimenter le réseau depuis août 2022 et l'interconnexion avec Penne. L'eau potable du village vient du Castellet, les autres captages ne peuvent servir à la consommation humaine, car non traités.

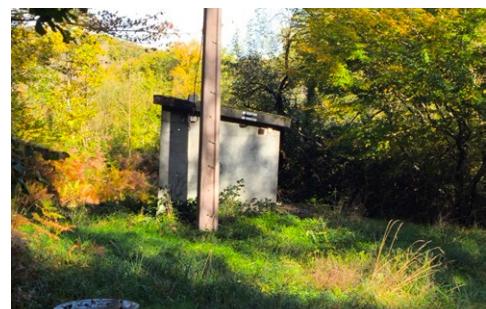
■ **Captage de Magné :** les pompes sont toujours en place mais les conduites ont été coupées à la sortie (sur demande de

l'ARS), le pressostat, et un régulateur d'intensité sont à prévoir (coût entre 3 000 € et 5 000 €), les collecteurs ont été fermés, il reste les 6 puits et une bâche de pompage et il serait possible de les équiper d'une pompe pour remonter l'eau destinée à un usage agricole. Même en cas de faible pluie, le puits se remplit grâce à une résurgence.

D'après Jeff, employé communal, ce captage se bouchait régulièrement.

■ **Captage de la Verrerie Basse :** il y a encore les canalisations qui amenaient l'eau jusqu'au château d'eau de la Commanderie. La modification des pompes est nécessaire. Il reste les 7 puits et une bâche de pompage de 12 m³. La station de pompage a été neutralisée mais est toujours présente.

Pour recréer un réseau de distribution, des gros travaux sont nécessaires mais il



est possible d'aller pomper directement dans la bâche pour remplir une tonne à eau par exemple.



Il faut réfléchir à l'équipement à mettre en place, qu'il s'agisse de pompes personnelles, ou c'est la mairie qui s'en charge, auquel cas il faudra travailler sur le coût et le tarif de cette eau, qui y a accès et comment la répartir équitablement.



Infos municipales

L'entretien du maillage de puits et drains en toile d'araignée demande un passage d'une journée tous les mois. Jeff ne pourra pas s'en occuper, il faudra que les usagers le prennent en charge. La mairie accepte de mettre les captages à disposition mais pourra les récupérer si besoin.

■ **Captage du Rivatou :** il est possible de prendre de l'eau depuis le robinet du lavoir.



Un des deux châteaux d'eau de la Commanderie sert de stockage (60 m³) en cas d'incendie, allant avec le projet d'installation d'une borne à incendie au niveau du nouveau cimetière. Cette eau est rejetée par le chlorateur, propre, mais ne peut être remise dans le réseau d'eau potable. Jeff l'a détourné vers l'ancien château d'eau de la Commanderie plutôt que de la laisser se perdre (environ 1,5 m³ par jour)

■ **L'ARS interdit l'utilisation de cette eau des captages**, elle demande abandon et destruction des anciens captages tout en demandant une solution de secours en cas de problème sur le réseau potable actuel (coupure électrique, panne des pompes, pollution de la source).

Ces captages peuvent toujours servir et pour la mairie **il n'est pas question de les détruire**.

Aujourd'hui ils sont à l'abandon, ils ne font plus l'objet d'un entretien régulier. **Pour les remettre en route, il y a un gros travail de remise en état à prévoir.** Ils ne sont pas considérés comme potables car non entourés d'un périmètre de sécurité (aussi coûteux à mettre en place que la connexion avec Penne). Jeff a déjà à peu près chiffré le projet et recensé les besoins et travaux pour une remise en service.

■ **La compétence Eau ira bientôt à la 4C**, qui a déjà la compétence assainissement. Penne et Vaour défendent la compétence Eau (technique et administrative), volonté de ne pas laisser cette gestion aller dans le privé.

Le problème vient l'été lorsqu'il y a le plus de demande et le débit le plus faible. Les captages prennent source dans le grès, alimentés par les eaux de pluies, la nappe risque de se tarir s'il y a un pompage quo-

tidien. En août 2022 la source de Magné s'est tarie du mois d'août jusqu'à la fin de l'année alors qu'elle donnait 16 m³ / jour. Il y avait déjà des problèmes en 2003, il faut peut-être envisager de rallonger les drains pour aller capter l'eau plus en profondeur.

Le captage du Rivatou semble le plus constant mais a un faible débit.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (service public) recense les puits et les différents captages présents sur une zone précise, il accompagne les recherches de coupes géologiques pour étudier les fluctuations des niveaux d'eau et voir s'il y en a de garde.

L'idée n'est pas de faire de gros investissements et gros travaux sur ces circuits, sauf initiatives privées.

Il faut maintenant **créer un groupe de travail citoyen**, pérenne au delà des mandatures, prendre des renseignements auprès de la Chambre d'Agriculture. La commission Eau peut aussi aider à avancer sur ce sujet mais elle manque de membres et d'énergie.

Ce compte-rendu est consultable sur :

<https://vaour.fr/compte-rendu-apero-citoyens-2-octobre-2025-captages-eau-de-vaour/>



La Journée France Services à Vaour

Une nouvelle initiative proposée le 15 octobre dernier, par les trois salariées de France Services, Véronique, Hélène et Lisa, pour accueillir les habitants du territoire : la participation à la 5^e édition nationale des Journées France Services. « C'était une première à Vaour ! Et à notre grand plaisir, les usagers ont répondu à l'appel. Nous étions 21 à table, sans compter le maire et ses adjointes ! » se réjouissent les salariées.

Pour l'occasion, l'équipe de France Services du Causse a souhaité proposer aux usagers un temps de convivialité et des animations ludiques, sous le signe de la bonne humeur et du partage avec :

- un apéritif offert par la mairie, agrémenté d'un quiz autour de l'administration, histoire de se mettre en appétit...;
- une auberge espagnole où chacun.e a apporté ses spécialités culinaires ;





Infos municipales & Intercommunales

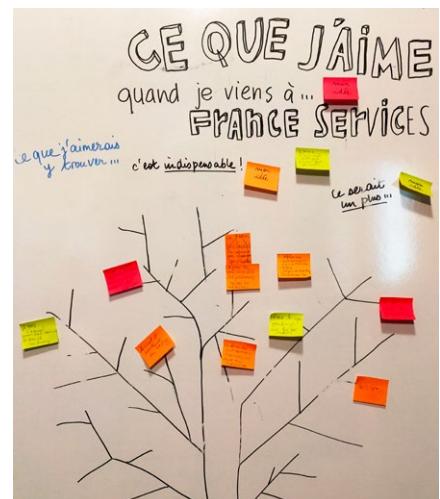
- un atelier de fabrication de carnets pour noter ses identifiants et mots de passe de connexion.

Les salariées ont mis à disposition un panneau dans la salle informatique pour que les usagers puissent s'exprimer sur leurs besoins en lien avec le service.

« Nous avons passé un agréable moment qui s'est poursuivi dans l'après-midi, un moment un peu suspendu dans nos quotidiens respectifs... et c'était bien ! »

L'équipe remercie toutes les personnes qui ont pu participer à cette Journée France services, et leur donne d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain !

Véronique, Hélène & Lisa



Labellisation de la cuisine centrale de Fontbonne à Penne

Dès le 1^{er} janvier 2022, l'ensemble des services de restauration collective (les restaurants administratifs des entreprises privées ne sont pas concernés) doivent introduire au moins 50 % de produits de qualité et durables dont au moins 20 % de produits biologiques dans les repas servis (loi Egalim).



Le vendredi 10 octobre, la cuisine collective de Fontbonne à Penne, qui produit ses repas avec 24 % de produits bio pour 220 élèves et 20 enfants de la micro-crèche de notre communauté de communes, vient d'obtenir le label Territoire BIO Engagé pour une alimentation locale, de qualité et de saison.

C'est le premier label bio de France pour les collectivités territoriales qui valorise l'engagement en faveur de l' Agriculture Biologique et/ou de la restauration collective. Pour l'obtenir, la collectivité doit avoir atteint 22 % d'approvisionnements bio dans son service de restauration (en valeur d'achat).

Cette labellisation a été portée essentiellement par Delphine Pinczon du Sel élue à Penne et référente du Plan Alimentaire Territorial à la 4C

La cuisine centrale de Fontbonne ne compte pas en rester là. Accompagné dans le cadre du dispositif du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides "ma cuisine engagée", ce dispositif devrait lui permettre de suivre un parcours de progression en trois modules : gaspillage alimentaire, approvisionnement local et recettes en cuisine !



Vie des commissions

Commission Aménagement

Les routes communales

Nous espérons qu'à l'heure où vous lirez cet article, les routes communales seront enfin restaurées.

Après la réception du devis de l'entrepreneur mi-janvier 2025 - appelé régulièrement depuis - nous attendons sa disponibilité pour refaire la route d'Itzac, la place du Coq, le chemin de Las Touzes (bien abîmé par les travaux d'enfouissement d'une ligne électrique), et reboucher tous les nid-de-poules d'une grande partie des routes communales.

Situation bien plus qu'agaçante qui nous amène à remettre en question ce devis et retrouver un autre artisan... disponible.



Vie des commissions

Commission Transition écologique

Un article de la LPO : Natura 2000 et LPO s'invitent au festival de L'été de Vaour

Le saviez-vous ? Vaour fait partie de la zone Natura 2000 "Forêt de Grésigne et environs". C'est une zone classée zone de protection spéciale (ZPS) pour sa précieuse biodiversité et sa grande richesse ornithologique.

Pour mieux faire connaître cet environnement privilégié, L'été de Vaour et la commune de Vaour ont accueilli pendant le festival une exposition réalisée par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) en collaboration avec Natura 2000.



Au milieu de l'effervescence du festival, cette exposition a accueilli un flot régulier de visiteurs de tous âges qui ont découvert la riche biodiversité de notre territoire, notamment de nombreuses espèces d'oiseaux des milieux rupestres, forestiers, agropastoraux, des landes et des friches.

Natura 2000 est un projet lancé en 1992 par l'Europe avec pour objectif la création d'un réseau de sites écologiques visant à conserver et protéger les habitats naturels (espaces de vie des espèces animales et végétales) et les espèces représentatives de la biodiversité européenne.



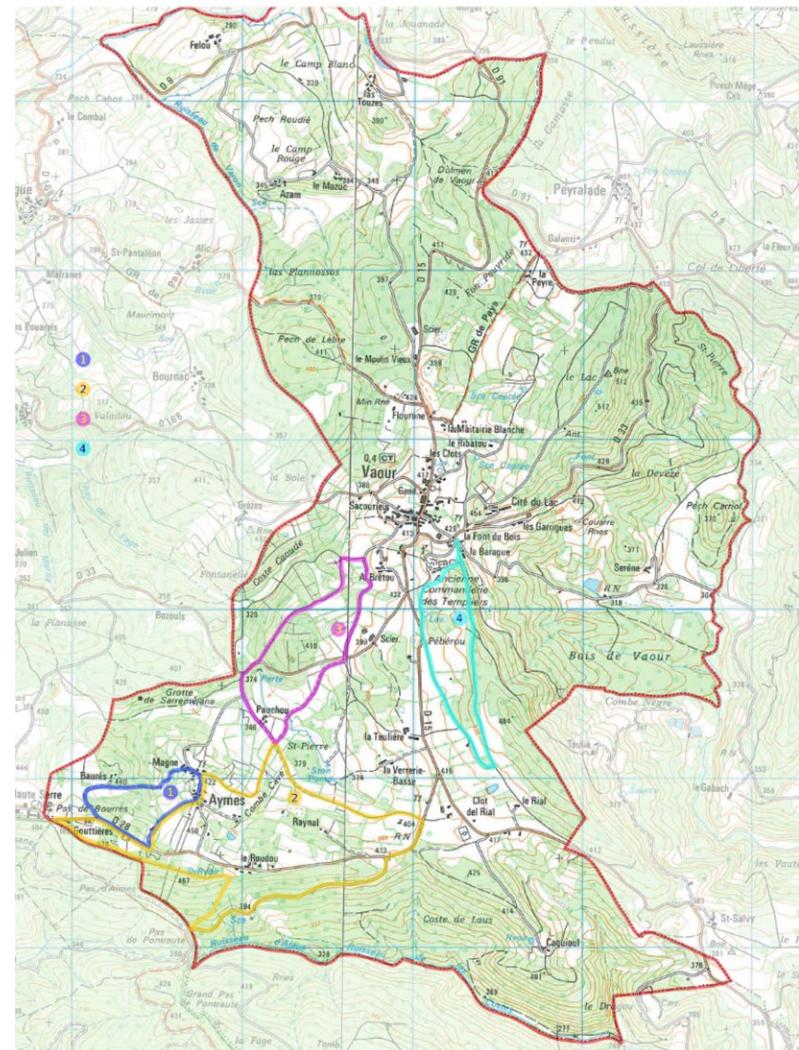
Ce travail devait être terminé pour l'an 2000 (d'où l'appellation Natura 2000). Il se poursuit aujourd'hui avec la gestion de chaque site Natura 2000 par une gouvernance locale rassemblant services de l'État, élus, agriculteurs, forestiers et associations qui définissent et suivent les actions du site. Le réseau Natura 2000 compte aujourd'hui près de 27 000 sites dans l'Union européenne.

Merci à Denis et Richard, propriétaires de l'ancien Hôtel du Parc de nous avoir prêté le local, à John Pover d'avoir été notre ambassadeur et un merci particulier à Amaury Calvet, délégué LPO du Tarn et Laura Pressas, animatrice et correspondante Natura 2000 du Tarn sans qui rien ne se serait passé.

Sûr qu'en sortant de cette exposition on a envie d'être plus sensible, attentif, attentionné et de prendre soin de cette nature privilégiée qui nous entoure, de préserver ses paysages, sa flore et sa faune.

Gageons que cette exposition suscitera des envies d'animations sur la commune, notamment avec les écoles !

Laurent Roger



Le balisage des chemins continue !



Vie associative



Familles Rurales du Causse

■ Le jus de pommes nouveau 2025 est arrivé !

Le dernier week-end de septembre, nous pressions les pommes pour le fameux jus !



Le soleil était au rendez-vous ainsi que de nombreuses personnes qui nous ont aidés.

Un grand merci !

Tout le samedi et le dimanche au finish, jusqu'à minuit, le rhum dans le jus de pommes chaud aidant à tenir le coup... 9 123 kg de pommes ont été écrasés, étalés et pressés pour finir en un délicieux jus pur pommes.

Cette année, la salle des fêtes de Vaour a été transformée par Djamilia et son équipe de décoratrices à l'occasion de la grande soirée festive du 22 novembre dernier sur le thème de "vinyle cover".

Tous les bénéfices de cette soirée étaient destinés à financer une sortie pour les familles du Causse.

Repas, buvette, concert live, karaoké et d'autres surprises ont été au programme.

■ Entre-temps, nos activités continuent

le Causse Café tous les jeudis midi, vous attend pour un délicieux repas cuisiné par un ou une bénévole et on s'y régale chaque fois ! On se retrouve pour un moment convivial.

L'atelier couture un samedi sur deux, a ses adeptes.

N'hésitez pas à venir avec votre projet, Annick pourra vous donner tous les conseils possibles et imaginables !

Le mardi, il y a l'atelier tricot qui a bien pris sa vitesse de croisière.

Nos friperies sont toujours bien garnies et on y trouve son bonheur à petit prix.

C'est aussi l'occasion de boire un café et de se rencontrer (par contre on manque de bénévoles pour assurer toutes les ouvertures à Vaour...).

Il y a quelqu'un dans nos bureaux tous les mardis et jeudis, n'hésitez pas à venir nous voir si vous avez des questions et/ou des propositions à nous faire, des idées à partager avec nous.

Familles Rurales, c'est l'affaire de toutes et tous !

Le goûter de Noël ainsi que le marché de Noël sentent déjà le vin chaud... mais n'allons pas trop vite et profitons de ce bel automne.

L'équipe de Familles Rurales du Causse



Les Ateliers del Bosc

Ces journées portes ouvertes à toutes et à tous, se sont déroulées à Vaour du 9 au 12 juillet. Elles ont été organisées par les Ateliers del Bosc, un collectif d'artisan.e.s et d'habitant.e.s de Vaour et des communes voisines, bûcherons, forestiers, propriétaires, architectes. Ce collectif fut créé en avril 2023 autour des enjeux du bois, avec la volonté d'impulser une nouvelle manière d'interagir avec la forêt et de consommer du bois.

4 jours, 80 passionné.es, novices ou expérimenté.es avec des ateliers en continu : équarrissage à la hache, taille, piquage, emmanchage d'outils, affûtage, menuiserie, terre crue, forge.

Les observateurs ont pu découvrir le travail en ateliers à la chèvrerie et dans le pré, il a fait très chaud, une buvette est restée ouverte toute la journée.

Des professionnels du bois sont venus de plusieurs régions de France, plusieurs nationalités étaient représentées.





Vie associative



Un beau programme avec trois soirées de réflexion commune ouvertes à tout le monde :

• **Une balade forestière en Grésigne avec « Cœur de forêt »**
Éléments de lecture du paysage forestier et initiation au choix des arbres en sylviculture douce.

• **Conférences chaque soir à la salle des fêtes de Vaour – Entrée gratuite**

- **Technique « bois de brin »** – Entretien avec Christian Sépulcre, charpentier.

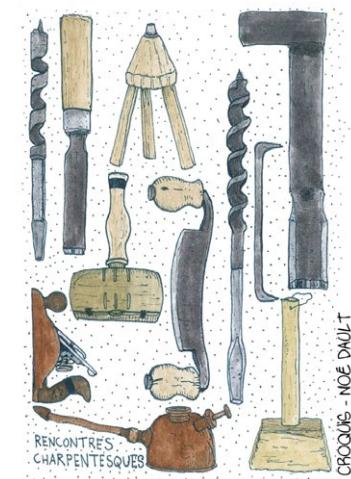
Description de techniques qui vont à contre courant du modèle productiviste et d'investissements qui s'opposent et sapent la créativité artisanale ancienne et écologique.

- **Quelles sylvicultures pour nos forêts ?** – Table ronde et retours d'expériences d'acteurs locaux (forestiers, bûcherons, propriétaires).

L'industrialisation des forêts avec des coupes rases constitue une perte dramatique de savoirs-faire. Favoriser la croissance verte.

- **Trois Jalons pour sortir de l'impasse industrielle** – Entretien avec Bertrand Louart, menuisier-ébéniste

Remettre en cause un système de capitalisme industriel, qui constitue une destruction de l'autonomie personnelle et collective, relayée par le commerce en ligne. Se réapproprier nos conditions d'existence. Présentation d'un petit historique des corporations de métiers.



• **Le dimanche soir, deux concerts avec des groupes locaux : 5 Oreilles et Arsen Doline**

Plus d'informations sur : <https://lesateliersdelbosc.wordpress.com>

Quel avenir pour "Vaour en Fêtes" ?

Une association, "Vaour en Fêtes" a été créée pour prendre le relais du Comité des fêtes et pour organiser la traditionnelle fête de la Saint-Jean avec un vide-grenier le matin, à midi un repas partagé convivial qui réunit les habitants, des animations, des performances de nos artistes locaux, des jeux pour petits et grands, et un concert nocturne à l'issue du grand feu de la Saint-Jean !

L'Été de Vaour apporte toujours son concours avec un spectacle gratuit dans l'après midi.

Les membres actuels désirent passer la main et lancent un appel pour passer le relais à de nouvelles énergies.

Afin de relancer les énergies une Soirée 70's a été programmée au bar Atmo vendredi 28 novembre.





Vie associative

Au programme de cette soirée :

- Présentation de l'association, discussions, brainstorming, accueil des nouveaux membres
- Blind test musical
- Dance floor années 70's

- Dress code : Hippie Chic et Disco Paillettes

- Repas prévu : une chorba

Cette soirée aura été l'occasion de discuter de l'avenir de cette belle fête du village et de cette association qui a be-

soin de nouvelles forces vives pour se perpétuer. Elle pourrait aussi organiser d'autres événements tout au long de l'année.

Vaour en Fêtes vous remercie tous de votre chaleureuse présence.



39ème édition du festival L'été de Vaour

Cette 39ème édition du festival de L'été de Vaour a tenu toutes ses promesses : de la chaleur, beaucoup de joie, de fête et pas mal de changements dans l'air !

La place de l'église a inversé ses espaces, un chapiteau plus grand au stade, une cour de l'école repensée, un spectacle dans un jardin et une climatisation du théâtre qui nous a permis de profiter des spectacles à la Commanderie dans une température agréable.

2025, c'est aussi une page qui se tourne : après 10 ans à dénicher des pépites artistiques, Stéphane Bou a programmé et coordonné son dernier festival de l'été de Vaour.

Comme un départ ouvre toujours la voie à une nouvelle aventure, Manon Rambeau reprend le flambeau de ce beau projet avec enthousiasme et plein d'idées en tête.



Cette année 2025 marque aussi la fin du projet "Ramures" avec la Cie Lapsus. Un projet qui a été mené sur le territoire depuis un an et qui s'est finalisé par une proposition in situ, en forêt de Grésigne. Un projet que l'on appelle de territoire et qui fait partie des grandes envies et enjeux que l'été de Vaour souhaite poursuivre avec vous.

Et pour 2026, on fait quoi ?

2026 s'annonce historique : L'été de Vaour fête ses 40 bougies !

40 ans de L'été de Vaour, c'est un lot d'histoires, des milliers d'anecdotes, quelques imprévus et des météos capricieuses.

40 ans de L'été de Vaour, c'est des compagnies venues de tous les coins de France et d'ailleurs.

40 ans de L'été de Vaour, c'est des bénévoles motivés, souriants et sur tous les fronts, des habitants accueillant les festivaliers et

artistes les bras grands ouverts.

40 ans de L'été de Vaour, c'est des rires, des émotions, des spectacles partagés.

40 ans de L'été de Vaour, c'est une aventure écrite avec et pour vous.



Nous fêterons donc ensemble cet anniversaire et toute l'équipe prend déjà plaisir à se réunir, à fouiller dans les archives, à se souvenir et à retracer toutes ces années.

Si vous souhaitez aussi participer à ces moments d'échanges et souvenirs nous organiserons des temps collectifs que nous vous communiquerons prochainement. En attendant, si vous possédez des archives secrètes, des photos indémodables, des témoignages croustillants, des articles de journaux marquants, vous pouvez tout déposer sur notre site internet. Surtout, retenez les dates de cette 40ème édition qui aura lieu du 4 au 9 août 2026 !

En attendant le festival et pour finir l'année en beauté, nous vous donnons rendez-vous le mercredi 17 décembre à la salle des fêtes pour le traditionnel goûter de Noël, coorganisé avec la médiathèque Noël Richard, l'APE Penne-Vaour & Familles Rurales du Causse. On accueillera le spectacle de la Compagnie « La Bouillonnante » avec « Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler », inspiré du livre du même nom de Luis Sepúlveda.

Et après l'hiver ? Rendez-vous dès la fin février au Théâtre de la Commanderie pour une nouvelle saison pleine d'émotions et de belles surprises.

Toute la joyeuse équipe de L'été de Vaour



Vie associative

Association PCV
Patrimoine et Culture en Vaourais
1 Chemin de Lapeyre 81140 VAOUR
06 52 04 13 74 ou 06 26 27 80 82

Le Centre d'Art Pôl Roux : un lieu vivant au cœur du village

Depuis le début de ce mandat municipal, un projet emblématique a vu le jour à Vaour : la création du Centre d'Art Pôl Roux dans l'ancienne église, bâtiment communal en péril il y a encore quelques années. Grâce à l'engagement conjoint de la mairie et de l'association Patrimoine et Culture en Vaourais (PCV), des travaux importants ont permis de sauver et redonner vie à cet édifice, sans aucun lien avec le culte ni perturbation des offices religieux.

Ce lieu culturel doit être appréhendé comme on entrerait dans un musée ou une salle d'exposition : un espace ouvert à tous, dédié à l'art et au patrimoine.



■ Un vecteur de lien social en milieu rural

En dehors de son intérêt patrimonial et artistique, le Centre d'Art joue un rôle essentiel dans la vie sociale et culturelle du village. Dans un territoire rural comme le nôtre, la culture est un puissant vecteur de lien, de rencontres et d'échanges entre habitants, artistes et visiteurs. Elle permet de rassembler au-delà des générations et des origines, et de créer une dynamique commune.

■ De nombreuses activités depuis l'ouverture

Le Centre d'Art est aujourd'hui un lieu d'échanges et de rencontres artistiques.

Depuis son ouverture, il a accueilli :

- Des concerts variés : musique classique, gospel, chants basques
- Environ 10 conférences par an, sur des thèmes liés à l'histoire, au patrimoine et à la culture
- Des expositions de peinture régulières, qui ont permis à de nombreux artistes de la région de faire découvrir leurs œuvres

Ces événements ont attiré un public venu de tout le Tarn, de Montauban, de Toulouse, et parfois de plus loin. En revanche, la fréquentation locale reste encore limitée, alors même que le lieu est au cœur du village.

■ Un rayonnement culturel aux côtés du festival

Bien connu pour son festival "L'Été de Vaour", notre village bénéficie déjà d'une forte identité culturelle. Les activités du Centre d'Art viennent compléter et prolonger ce rayonnement tout au long de l'année, en diversifiant les propositions et en attirant de nouveaux publics.

Ensemble, le festival et le Centre d'Art font de Vaour un village culturel majeur, bien au-delà de la période estivale.

■ Un patrimoine enrichi et des projets à venir

Au fil des années, des artistes ont fait don de toiles et de sculptures, enrichissant ain-

si le patrimoine artistique du Centre d'Art.

Pour les prochaines années, plusieurs projets sont envisagés :

- Poursuite du cycle de conférences et organisation d'une grande exposition de peinture
- 1 ou 2 concerts supplémentaires, selon les possibilités
- Création de nouveaux vitraux et restauration envisagée de l'harmonium
- Extension du Centre d'Art, afin de pouvoir y exposer des cartes postales anciennes, tableaux et objets donnés

■ Un appel aux habitants

Pour que cette belle aventure continue, nous formulons un souhait majeur : le renforcement de l'équipe de bénévoles, indispensable pour faire vivre ce lieu unique.

■ Remerciements

L'association PCV adresse ses remerciements les plus chaleureux à toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite : élus, bénévoles, artistes, donateurs, techniciens et habitants. Grâce à cet engagement collectif, le Centre d'Art Pôl Roux contribue activement au rayonnement culturel et social de Vaour.

**Gisèle Andrieu, pour l'Association PCV,
Patrimoine et Culture en Vaourais**

FARE – Les Rencontres de Vaour

Les Rencontres de Vaour sont en préfiguration et se dessinent petit à petit ! Il s'agit de mêler philosophie, arts et sciences, autour d'un thème central "Mesure/démesure".

Seront invités un ou une philosophe, un ou une artiste, un ou une scientifique à croiser des regards pour réfléchir ensemble, mélanger des points de vue, mettre à l'épreuve des références multiples, rencontrer des gens...

Portées par l'association FARE, Les Rencontres de Vaour seront l'occasion de partager des idées, projeter des actions et ouvrir de nouveaux possibles.

La première question posée sera "Le burlesque est-il encore nécessaire à l'éducation populaire ?"

Le projet vous intéresse ? Vous souhaitez participer à l'aventure ? Faites vous connaître.

À bientôt peut-être !

Marie-Ange, Présidente de l'association FARE



L'association FARE, "Formation Action Recherche Évaluation" fondée en 2016 a son siège social à Vaour. Les buts de l'association FARE sont : initier, accompagner et évaluer des actions éducatives et sociales, transmettre des compétences, soutenir des travaux de recherche et d'évaluation.

Contact : fare@vaour.net



Détente

Les mots fléchés de Julie - Spécial Jeux

TRÈS ANCIEN JEU DE TABLE		CHOISIT	►				▼	LIGNE D'IN- TERSECTION			▼	ADMETTONS !
GARDIENS DU TEMPS		JEUX GRECS	▼					...ET COU- TUMES	►			NON COMPÉTITIF
		SOUTIEN GORGE ANGLAIS										
►			▼									
SOUS L'ÉGLISE	►							AVEC LABEL	►			
DIVINITÉ AU JAPON	►						▲	ILES OU VAL D'				
PALAIS DES JOUEURS		CHANTEUSE AUSTRALIENNE		ÇA SENT FORT			▼	FLEUVE DES P.O.				
				LARVE	►			SABRE COURT	►			
				COMME EVE				ORNEMENT				
►			▼									
IMITENT LE CHAT	►							VENTILÉ	►			
MOZART								AGENCE SPATIALE				CHIFFRE ET ARTICLE
►												
SON LAIT EST UTILISÉ EN COSMÉTIQUE		FACE AU DANGER IL S'...		MARTELANT	►			CRIA COMME LA CHOUETTE	►			
				PRÉCEPTE SANSKRIT				DE FOIE OU DE CAMPAGNE				
►		▼			►	▼						
SE DÉBARAS- SERA D'UNE CARTE	DÉSIGNÉS		ASTATE		ORDRE DE TRAVAIL	►		= 1 BOUGIE	►			SPACIEUX
				PERÇOIT				117 ?				
►		▼										
COMBATS	►											
PAS MOI												
►												
ELLES S'ÉLABORENT POUR GAGNER	►		SUR LA CARTE ROUTIÈRE	►				VIN ITALIEN	►			TERMINAISON DE L'IMPARFAIT

Les définitions et cases colorées sont sur le thème Spécial Jeux.
Les mots se lisent toujours de gauche à droite et de haut en bas.

Résultats de la grille de mots fléchés en page suivante



Courrier des lecteurs

Le Comité de Lutte des Handicapés

Au cours d'une discussion, j'ai eu ce texte entre les mains. Il parle de handicap, de lutte, d'accessibilité et d'équité. Je l'ai trouvé d'un grand intérêt et je voulais le partager ici. Lisa Matz, habitante de Vaour.

Aujourd'hui, nous allons remonter dans le temps. Pour mieux comprendre les luttes d'aujourd'hui, il est important de regarder dans le rétroviseur.

D'abord, il faut un peu comprendre quel est le contexte français dans les années 60 vis-à-vis du handicap. A cette époque, on ne voyait que très peu de personnes handicapées dans la rue : elles étaient cantonnées dans leur famille, ou confiées à des institutions religieuses où elles vivaient en milieu fermé. Les personnes handicapées étaient alors des sujets de charité, qu'on regardait avec pitié, et qu'on tenait loin de la société.

A la même époque, aux États-Unis, la société connaît de grands bouleversements. Le mouvement des droits civiques est à son apogée ; c'est une époque de révolte, aussi bien pour les afro-américains que pour d'autres minorités opprimées. Tous ces mouvements sociaux trouvent un terreau fertile dans les universités anglo-saxonnes, où les jeunes esprits en ébullition cherchent à développer de nouvelles théories pour appréhender le monde moderne.

C'est dans ces universités que se développent les disability studies, inspirées des gender studies. Il s'agit d'étudier le handicap dans ses dimensions sociales, culturelles et politiques. Avant cela, le handicap était pensé comme un problème individuel. C'est ce qu'on appelle le modèle médical du handicap : les personnes handicapées sont perçues comme des corps défaillants, qui doivent être à tout prix soignés, redressés, guéris. Les études autour du handicap font émerger un autre modèle. Et si le handicap n'était pas juste un problème médical ? Et si c'était l'expérience collective d'un environnement inadapté, et la conséquence de mécanismes de domination produits par une société pensée par et pour les personnes valides ? Prenons par exemple une personne sourde équipée d'appareils auditifs qui se rend au cinéma. Le cinéma dispose d'une boucle magnétique, et tous les films sont proposés avec audio description. Par ailleurs, le personnel du cinéma est formé de manière à savoir communiquer correctement avec les différents publics handicapés. Dans ce contexte précis, il n'existe plus de barrières qui empêche la personne sourde d'apprécier son film comme une personne valide. C'est un exemple un peu simpliste, mais l'idée est que notre handicap naît avant tout du manque d'adaptation de notre environnement. Mine de rien, c'est un changement complet de paradigme.

Mais revenons en France. Ici aussi les choses bougent à toute vitesse, mai 68 est passé par là, libérant la parole des femmes, des jeunes, des minorités racisées mais aussi des personnes handicapées. C'est dans ce contexte propice aux luttes que naît le CLH, le Comité de Lutte des Handicapés, au début des années 70.

Le CLH se revendique dès le départ comme une association politique. A contre-courant de la pensée dominante, le CLH s'oppose fermement à la gestion médicale et paternaliste du handicap. Il pose l'idée que ce n'est pas aux handicapés de s'adapter à la société, mais à la société de s'adapter à eux.

Le Comité crée un journal, appelé "Handicapés méchants". Il est merveilleux ce titre quand on y pense. D'un coup, on casse l'image des gentils petits handicapés dociles et souriants pour montrer des "handicapés méchants", énervés et coriaces.

La première édition, en janvier 1974, titre en lettres capitales "Le droit de vivre ne se mendie pas, il se prend !". Je vous lis les premières lignes : Nous ne sommes pas plus "méchants" que les paysans du Larzac, que la femme en lutte pour la liberté de l'avortement et de la contraception, que les immigrés dénonçant leurs conditions de logement et de travail, que les prisonniers s'élevant contre les conditions carcérales [...]

Non, pas plus méchants... Comme eux, comme elles, nous ne voulons plus être dépossédés de notre droit à la vie, du droit de disposer de nous-mêmes, du droit au plaisir, au désir.

Ce journal est une mine d'or. Il pose les bases de tous nos combats. Ainsi, dans le numéro de janvier 75, la photo en première page montre une personne en fauteuil roulant face à une entrée de métro non accessible, avec en sous-titre "L'autonomie : c'est la suppression de toutes ces barrières". On peut dire que cette Une est incroyablement d'actualité puisque, près de 50 ans après, 97% des bouches de métro parisiennes sont toujours honteusement inaccessibles.

Mais le CLH ne se contente pas de dénoncer l'inaccessibilité des lieux publics. Comme je vous disais, ses revendications sont très politiques. Dans sa charte de revendication, le ton est donné : "La lutte des handicapés n'est pas une lutte de marginaux comme on le voudrait bien, c'est une lutte qui fait partie intégrante de la lutte de classe". Un des articles explique que le travail est l'un des premiers facteurs de handicap et de maladie, et qu'il faut s'allier aux travailleurs concernant le renforcement des règles d'hygiène et sécurité en entreprise. Ses objectifs à long terme sont notamment de lutter contre les rendements et les cadences pour tous les travailleurs, valides ou non, afin de garantir le droit au travail sans discrimination.

Le journal s'insurge aussi contre la charité organisée : "Peut-on pratiquer une politique santé-sociale efficace, équitable, répondant aux besoins réels de toute une population, lorsque cette politique dépend de la charité, du profit et du larmolement national ?" Au fil des numéros, beaucoup de sujets sont abordés : accessibilité, droit à l'éducation et au travail, autonomie, sexualité, contraception...

Malheureusement, le mouvement impulsé par le Comité de Lutte des Handicapés n'a pas duré. Aujourd'hui pourtant, leurs travaux continuent d'alimenter les réflexions des associations pour les droits des personnes handicapées. J'aime à penser que nous sommes les descendants des Handicapés Méchants, et que leur combat continue à travers nous.

Béatrice Pradillon, pour "Viens te faire dévalider".

Archives des Handicapés Méchants :

<https://archivesautonomies.org/spip.php?article9>

<https://divergence-fm.org/podcasts/attention-handicapes-mechants/>





Infos municipales

Municipales 2026

Explication du scrutin de liste paritaire proportionnelle

Les conseillers municipaux seront élus les 15 et 22 mars 2026. Le mode de scrutin change dans les communes de moins de 1 000 habitants.

La date limite pour déposer les listes de candidats pour le premier tour est fixée au 26 février 2026 à 18 heures

Pour le second tour, les listes doivent être déposées avant le 17 mars 2026 à 18 heures.

■ Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panchage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

■ Aujourd’hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd’hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Une liste paritaire est une liste de candidats où la répartition entre hommes et femmes est équilibrée, avec une alternance homme/femme obligatoire.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Au premier tour, la liste qui obtient la **majorité absolue des suffrages exprimés** reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (prime majoritaire). Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle à la plus forte moyenne** entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un **second tour** est organisé. Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Effectif légal du conseil municipal de Vaour : 11

Nombre de candidats par liste paritaire : au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats

■ Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un **justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription disponible en mairie.

Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen. Cependant, si vous avez déménagé et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie. **Vous avez jusqu'au 6 février 2026 !**



L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives**.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la **nationalité française ou étrangère**

- Communauté européenne**, pour les scrutins municipaux et les élections européennes pour la France ;

 - être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ; **jouir de ses droits civils et politiques**.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
 - sa qualité de contribuable
 - sa qualité de gérant de société.

Résultats des mots fléchés



Infos pratiques

Mairie de Vaour

Secrétariat/Rendez-vous :
Tél. : 05 63 56 30 41

E-mail : mairie@vaour.fr

Site Internet : www.vaour.fr

Horaires d'ouverture : lundi 13h30-17h30,
jeudi 8h30-12h30, vendredi 13h30-17h30

Les élus reçoivent sur rendez-vous pris au secrétariat de la mairie.

Permanences les lundis de 10h à 12h

Commerces, services

Marché de Vaour : place du village - tous les jeudis, de 8h à 12h30

Autres marchés

Penne : Tous les jeudis de 17h à 20h

Saint Michel de Vax : Tous les mardis, Hiver : de 17h à 19h / Eté : de 18h à 20h

Cordes sur Ciel : Tous les samedis matin jusqu'à 13h

Saint-Antonin-Noble-Val : Tous les dimanches matin + marché bio, les jeudis de 16h à 20h

Epicerie de Stéphane

Du mardi au samedi 7h30-12h30 / 17h-19h30, dimanche 8h30-12h

Tél. : 05 63 56 34 40

Service Développement Durable 4C

Ordures ménagères et assainissement individuel - Aurélie Dalmon

Tel. : 05 63 56 30 46

Cabinet de soins

6 place du Coq
Permanence du Dr Di Meglio les jeudis, de 9h à 17h sur rendez-vous : 05 63 33 12 37 ou 07 68 70 89 22 (par SMS uniquement)

Médiathèque Noël Richard

2, place de la Mairie - Maison commune (à droite de la Mairie) - 81140 Vaour
Horaires d'ouverture : mercredi 14h-18h, jeudi 9h-12h30, samedi 10h-12h30.
Tél. : 05 63 45 01 84
E-mail : mediatheque-n.richard.vaour@4c81.fr

Secours

SAMU : 15 / Pompiers : 18 / Gendarmerie : 17
Numéro d'urgence européen : 112

Maison du Causse

Agence Postale Communale de Vaour



Tél. : 05 63 53 98 38

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Les fermetures exceptionnelles sont communiquées sur le site Internet de Vaour : <https://vaour.fr/france-services/>



France Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Tel : 05 63 47 68 72

Y sont proposés :

- un accompagnement administratif, de préférence sur rendez-vous.
- un espace informatique et de coworking, avec un accès libre à des ordinateurs, à une connexion Internet WIFI, à une imprimante / photocopieuse / scanner.
- des permanences sur **rendez-vous uniquement** :



- Un-e **conseiller-ère numérique** accompagne les usagers dans l'utilisation des outils et services numériques. Déplacement à domicile possible.

Contacter France Services de l'Escale au 05 63 56 11 98.



- Les **assistantes sociales**, chaque 1^{er} jeudi matin du mois, et le **service de Protection Maternelle et Infantile** (PMI).

Contacter le secrétariat d'Albi Cantepau au 05 63 77 31 00.



- Un **accompagnement dédié aux jeunes**, qui aborde l'emploi, la santé, le logement, la mobilité. Chaque 1^{er} mardi après-midi du mois.

Contacter la Mission Locale au 05 63 36 18 02.



- **Association d'aide aux femmes en difficulté et victimes de violences**. Accompagnement individuel, administratif, juridique... Chaque 3^{ème} jeudi matin du mois.

Contacter Paroles de Femmes au 09 51 87 31 70.

Délocalisation des activités du France Services du Causse

Ce France Services "hors les murs" s'organise uniquement sur rendez-vous et sur certains créneaux : Penne les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois, de 9h à 12h – Saint-Michel-de-Vax le 2^{ème} mercredi du mois, de 14h à 16h30 – Roussayrolles le 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 16h30.



ADMR canton de Vaour

Permanence le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.
Permanence téléphonique assurée du lundi au vendredi en dehors de ces horaires. Tél. : 05 63 45 17 31 et vaour@admr-tarn.fr



Familles Rurales du Causse

Repas de midi et salon de thé les jeudis de 9h30 à 17h. Tél. : 05 63 56 39 23 ou 06 51 64 48 28

- **Friterie** ouverte Mercredi et Jeudi : 10h – 12h30 - Samedi : 15h – 17h



Échos de Vaour

Responsable de la publication: Jérémie Steil, Maire de Vaour | **Comité de rédaction:** Isabelle Cotte, Ignace Fabiani, Gérard Lanoye, Lisa Matz, Claire Simon, Léonore Strauch, Thierry Vignalles | **Textes et illustrations** sous licence CC-BY-SA | **Textes rédigés par :** les membres du groupe de coordination, les commissions municipales, les associations et les habitants-es | **Illustration de couverture :** Fawzi Berger | **Illustrations :** Gaël Audoye, Noé Dault | **Photos :** Le Dandy Manchot, Thérèse Dulieu, Félix Eisele, les Vaouraises | **Conception graphique, maquette :** Thierry Vignalles | **Impression:** Gaillac Imprim' - 37 av. Saint-Exupéry - 81600 Gaillac | Bulletin Imprimé sur papier recyclé

